



Le PPWR : ce que cela signifie pour votre entreprise

Le règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR) est une nouvelle législation européenne qui redéfinit la manière dont les emballages sont conçus, utilisés et recyclés dans toute l'Europe. Il concerne toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement de l'UE qui utilisent des emballages, y compris la vôtre. Le PPWR couvre une large gamme de types d'emballages. Dans cet aperçu, nous nous intéressons plus particulièrement à ce que cela implique pour les emballages de transport.

Pour se conformer au PPWR, les organisations doivent se concentrer sur plusieurs domaines clés :

1

Réduire les déchets d'emballage :

Réduire au minimum les espaces vides et limiter les éléments d'emballage superflus. Une conception efficace et une optimisation de l'espace pendant le transport sont essentielles.

2

Encourager la réutilisation :

Atteindre des objectifs ambitieux en matière de réutilisation des emballages de transport. D'ici 2030, 40 % de vos emballages de transport devront être réutilisables, et d'ici 2040, cet objectif passera à 70 % (des dérogations s'appliquent).

3

Exigences en matière de recyclabilité :

Veillez à ce que les emballages de transport soient conçus pour être recyclables. Limitez au maximum l'utilisation de matériaux composites et facilitez leur démontage. Réduire l'utilisation de matières premières vierges afin de mettre le secteur sur la voie de la neutralité climatique d'ici 2050.

Les solutions d'Euro Pool System conformes aux exigences du PPWR

*Les solutions d'Euro Pool System sont
conçues pour vous aider à répondre
facilement aux exigences du PPWR.
Nos bacs réutilisables...*



Réduisent les déchets
et les espaces vides



Contribuent à atteindre
les objectifs de réemploi



Sont conçus selon les
principes de l'économie
circulaire



Facilitent la mise en
conformité



Permettent le suivi et la
traçabilité

Remarque : Les obligations découlant du PPWR dépendent du rôle de chaque opérateur économique. Si Euro Pool System accompagne ses clients grâce à des systèmes d'emballages réutilisables, des données relatives aux emballages et des informations sur la conformité, il appartient à chaque client d'évaluer et de satisfaire ses propres obligations réglementaires.



Choisir Euro Pool System comme partenaire pour vos solutions d'emballages de transport réutilisables ne vous aide pas seulement à répondre aux exigences du PPWR. Avez-vous pensé à ces avantages supplémentaires ?



Optimisation des coûts

La location de nos emballages de transport réutilisables peut s'avérer plus rentable que l'achat d'emballages à usage unique.



Efficacité opérationnelle

Nos solutions s'intègrent parfaitement à vos chaînes d'approvisionnement existantes, ce qui permet d'optimiser la logistique et de réduire les dommages subis par les produits.



Développement durable

Renforcez votre image de marque, minimisez votre impact environnemental grâce à des emballages de transport durables et réutilisables, et réduisez vos émissions de Scope 3.



Anticiper l'avenir

Gardez une longueur d'avance sur les futures réglementations et répondez à la demande croissante de vos clients pour des solutions durables.



Des solutions sur mesure

Bénéficiez de designs de bacs adaptés à vos besoins et d'un accompagnement complet pour intégrer les solutions réutilisables à vos opérations.



Informations fondées sur les données

Nos solutions numériques collectent des données précieuses sur vos produits pendant leur transport, vous permettant d'optimiser votre chaîne d'approvisionnement grâce à des informations en temps réel.

Contactez-nous

Nous nous engageons à aider votre entreprise à appréhender le PPWR et ses exigences en toute simplicité. Créons ensemble un avenir circulaire et œuvrons pour un avenir plus durable.

Koen Morshuis,
Directeur général d'EPS



Prêt à repenser votre chaîne d'approvisionnement ?
Contactez-nous.

www.europoolsystem.com

Remarque : les informations fournies dans le présent document reposent sur notre interprétation actuelle de la législation en vigueur en août 2026 et portent exclusivement sur les emballages de transport. Le PPWR continuera d'évoluer au fil de l'élaboration de la législation secondaire prévue jusqu'en 2026. Ce document est fourni à titre d'information générale uniquement. Nous vous recommandons de solliciter l'avis d'un professionnel du droit afin de vous assurer du respect du PPWR et de l'ensemble des réglementations applicables. Cliquez sur [ce lien](#) pour consulter les dernières mises à jour et les recommandations officielles.